

## **Avis de projet de fusion-absorption entre les sociétés Garos Electronique et Garos Crouzet SAS**

### *Avis pour la société absorbée (Garos Electronique)*

#### **1. Sociétés participantes**

##### ▪ **Société absorbée**

Dénomination sociale: Garos Electronique.

Forme sociale : société par actions simplifiée.

Adresse du siège social : 2 impasse Gabriel Voisin – 44360 Vigneux de Bretagne.

Capital social : 700.000 euros.

Numéro unique d'identification : 803 006 261 (RCS Nantes).

##### ▪ **Société absorbante :**

Dénomination sociale : Garos Crouzet SAS (anciennement dénommée Garos Capteurs).

Forme sociale : société par actions simplifiée.

Adresse du siège social : rue Galilée ZI de la Bouvre – 44340 Bouguenais.

Capital social : 63.072 euros.

Numéro unique d'identification : 347 732 778 (RCS Nantes).

#### **2. Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue**

##### ▪ **Garos Electronique**

Actif : 2.180.144 euros.

Passif : 2.397.470 euros.

Actif net : (217.326) euros.

#### **3. Droits sociaux**

La fusion-absorption de Garos Electronique par Garos Crouzet SAS, son associé unique, est soumise à la réglementation des fusions simplifiées prévue aux articles L. 236-11 et suivants du Code de commerce. En conséquence, aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

#### **4. Montants de l'augmentation de capital de la société absorbante (Garos Crouzet SAS) et montant de la prime de fusion**

##### ▪ **Garos Crouzet SAS**

La fusion-absorption de Garos Electronique par Garos Crouzet SAS, son associé unique, est soumise à la réglementation des fusions simplifiées prévue aux articles L. 236-11 et suivants du Code de commerce. En conséquence, la fusion-absorption n'entraînera pas d'augmentation de capital de Garos Crouzet SAS.

#### **5. Date du projet de fusion ainsi que les date et lieu du dépôt du projet de fusion**

- Date du projet commun de fusion : 8 avril 2020.
- Date et lieu du dépôt du projet de fusion au Registre du commerce et des sociétés pour chaque société participante :
  - Greffe du tribunal de commerce de Nantes le 30 avril 2020 pour Garos Electronique ;
  - Greffe du tribunal de commerce de Nantes le 28 avril 2020 pour Garos Crouzet SAS.